



COMPTE-RENDU SEANCE DU 26 AOÛT 2021

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 26 août 2021.

Décide :

A L'UNANIMITE

Mise en œuvre de la trame verte et bleue - Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

- De donner son accord de principe pour s'engager dans la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue.
- S'engager à entretenir, protéger et pérenniser d'une manière durable les plantations réalisées :
 - Par l'inscription dans les documents d'urbanismes lors de leurs prochaines révisions ;
 - Par le passage de conventions ou de chartes pour la pérennisation des plantations réalisés sur des terrains privés (agriculteurs). Ces conventions ou chartes doivent engager le propriétaire à replanter les arbres coupés ou morts (hors garantie du pépiniériste) lorsque ces derniers ont été financés par des fonds publics.

Marché de fourniture et acheminement en électricité d'une puissance supérieure à 36Kva
D'attribuer le marché à TOTAL ENERGIES après avis de la commission d'appel d'offres du 26/08/2021: offre de base à tarif fixe pour un montant annuel estimatif de 48 333,95 €HT (montant revu en fonction de la consommation réelle). Ce marché concerne la fourniture de 5 sites de la ville de Guénange dont le Lycée CRESSOT, le COSEC, la Mairie, la salle Pablo NERUDA et le tennis couvert pour une puissance supérieure à 36kVA. La durée du marché est fixée à 4 ans à compter du 1er septembre 2021.

Le Maire,
Pierre TACCONI

